

Le Littoral du vendredi 17 juillet 2015

## Le mobilier de Notre-Dame classé monument historique

*Après le classement de l'édifice en 1982, vient le tour du mobilier.*

L'église Notre-Dame de Royan, inaugurée en 1958, a été édifiée en trois ans par les architectes Guillaume Gillet et Marc Hébrard, en collaboration avec les ingénieurs Bernard Laffaille, René Sarger et Ou Tseng. Elle est considérée comme un chef-d'œuvre de l'architecture. Après les bombardements du 5 janvier 1945 qui détruisirent l'ancien sanctuaire néo-gothique qui datait de 1874, il a été décidé de construire un édifice en béton brut à l'architecture aussi ambitieuse que spectaculaire, inspiré par l'esthétique des grandes cathédrales gothiques. Elle a été classée monument historique en 1982.

Guillaume Gillet a dessiné lui-même une partie du mobilier pour mieux les intégrer à son projet architectural. Les œuvres sculptées sont elles signées par d'autres artistes. En 2012, la commission départementale des objets mobiliers a examiné une demande de protection du mobilier et des statues ; elle a émis un avis favorable à cette protection. Sont protégés : les chandeliers et porte-cierges, les bénitiers, les confessionnaux, les bancs et sièges des célébrants et des enfants de chœur, la table de communion, les statues dite "vierge noire", de St Joseph, de Sainte Thérèse, de Jeanne d'Arc, de la Vierge, les reliefs de St-Antoine de Padoue, de la descente de la croix et le lutrin en bois sculpté du XVII<sup>e</sup> siècle. Tous ces objets datent des années 1950 à 1960 et proviennent des artistes G. Watkin, JP. Pernot, J. Perret et N. Marsaudon. ■ P.G.



L'église Notre-Dame est actuellement en travaux.

© P.G.